

RAPPORT ANNUEL 2007
DU COMITÉ D'EXAMEN DU PROGRAMME DE DÉFENSE
BIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

LE COMITÉ

Kenneth L. Roy, Ph.D., (président)
Pierre G. Potvin, Ph.D.
Sheldon H. Roth, Ph.D.

Novembre 2007

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Introduction	3
Sommaire	4
Activités du Comité en 2007	4
Analyse	6
Conclusions	7
Recommandations	7

Annexes :

Annexe A	Application des recommandations du rapport Barton
Annexe B	Application des recommandations du rapport du CEPDBC
Annexe C	Acronymes et abréviations

INTRODUCTION

Le gouvernement du Canada a pour politique de préconiser la signature de traités, à la fois globaux, vérifiables et de portée mondiale, visant l'interdiction complète des armes biologiques et chimiques. Malgré cela, la menace d'utilisation de telles armes persiste. Le Canada doit donc faire en sorte que les membres des Forces canadiennes (FC) soient adéquatement entraînés et équipés pour se protéger en cas d'exposition à des agents chimiques et biologiques. Ces mesures de protection doivent être prises dans le cadre de déploiements à l'étranger et, comme le Canada n'est pas à l'abri d'actes terroristes, elles sont également essentielles dans les interventions militaires en cas d'urgence nationale.

Les Canadiens sont en droit d'attendre du gouvernement du Canada qu'il respecte pleinement en tout temps sa politique énonçant que le pays ne doit maintenir que des moyens de défense contre les agents biologiques et chimiques et que les activités connexes de recherche, de développement et d'entraînement ne présentent aucun danger pour la sécurité publique ou l'environnement.

C'est à cette fin que le ministre de la Défense nationale a créé en mai 1990 le Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique (CEPDBC). Le Comité est chargé d'examiner chaque année les activités de recherche, de développement et d'entraînement du ministère de la Défense nationale (MDN) dans le domaine de la défense biologique et chimique (DBC) pour s'assurer qu'elles ont un caractère défensif et qu'elles sont menées de façon professionnelle, sans menacer la sécurité publique ou l'environnement.

Le CEPDBC est normalement constitué d'un président et d'au moins deux membres représentant des disciplines associées à la DBC, telles la chimie, la microbiologie et la toxicologie. Le sous-ministre (SM) de la Défense nationale et le Chef d'état-major de la Défense (CEMD) nomment le président parmi les membres du Comité pour un mandat d'une durée de cinq ans. Des sociétés savantes canadiennes du domaine scientifique recommandent des candidats pour siéger au Comité, et les membres sont choisis par le président. Le Comité est actuellement composé des personnes suivantes :

Président	M. Kenneth L. Roy	Professeur émérite Université de l'Alberta (microbiologie)
Membre	M. Pierre G. Potvin	Professeur Université York (chimie)
Membre	M. Sheldon H. Roth	Professeur Université de Calgary (toxicologie et pharmacologie)

Des rapports annuels sont présentés depuis 1990. Tous ont été rendus publics et sont affichés sur le site Web du CEPDBC (www.vcds.dnd.ca/bcdrc/intro_f.html). On trouve dans les rapports de nombreux acronymes et abréviations militaires et gouvernementaux. Ils sont utilisés uniquement après que les termes auxquels ils correspondent ont été énoncés en entier au moins une fois. Néanmoins, afin de faciliter la lecture des rapports, l'annexe C rassemble ces abréviations.

SOMMAIRE

Ce rapport présente les activités du CEPDBC en 2007. Des annexes font état des suites données aux recommandations des rapports antérieurs et de la mise en œuvre des recommandations du rapport Barton de 1988. Le CEPDBC a lui-même été formé à la suite d'une recommandation du rapport Barton. On peut consulter le rapport Barton sur le site Web du CEPDBC.

Le CEPDBC en est venu à la conclusion qu'il n'y a pas de duplicité dans le programme de défense biologique et chimique (DBC) du Canada, ni de preuve que des activités offensives ont été menées soit au nom des autorités canadiennes, soit en vertu d'un engagement lié à un traité multilatéral.

Le Comité a constaté que certaines installations de RDDC à Suffield étaient surpeuplées et qu'elles se détérioraient. Il recommande que des mesures soient prises pour résoudre ce problème avant que les conditions deviennent dangereuses.

Le Comité a également remarqué que les membres de la Marine qui utilisent des dispositifs d'alarme de GBC ne font plus confiance aux instruments parce qu'ils ont tendance à produire de faux rapports positifs. Nous espérons voir des améliorations à la technologie qui réduiront ou élimineront les faux rapports positifs.

ACTIVITÉS DU COMITÉ EN 2007

Au cours de l'année 2007, le Comité a procédé à ses visites annuelles à des établissements du MDN participant au programme de DBC. Il s'agissait, entre autres, des établissements suivants :

le Quartier général de la Défense nationale (QGDN), où les organismes suivants ont participé à des réunions ou présenté des exposés :

- le Centre ministériel de R & D pour la défense Canada (RDDC), dont des réunions avec le Sous-ministre adjoint (Science et technologie), le directeur des performances humaines, plusieurs membres de son personnel et le directeur de l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et

nucléaire (IRTC), un programme du gouvernement fédéral dirigé par RDDC;

- la Direction de la politique de contrôle des armements et de la prolifération (D Pol CAP);
- le Groupe des Services de santé des Forces canadiennes (Gp Svc S FC)/Directeur – Opérations (Services de santé)/Médecine opérationnelle;

le Quartier général des Forces maritimes du Pacifique (FMAR[P]), à Esquimalt (C.-B.), où se trouve la Flotte du Pacifique de la Marine, nous avons notamment visité la Division du contrôle des avaries (qui fait partie de l'École de la flotte des FMAR[P]) et monté à bord du NCSM *Winnipeg*, une frégate de la classe *Halifax* en cours de remise en état;

l'École de défense nucléaire, biologique et chimique des Forces canadiennes (EDNBCFC), Borden (Ontario), dont des exposés sur ses responsabilités, ses ressources et l'entraînement;

le Collège militaire royal de Kingston (CMR), nous avons visité le Département de chimie et le Département de science militaire appliquée;

RDDC Suffield (Alberta), dont des exposés sur les responsabilités, les ressources et les activités du centre de recherches et du programme DBC. Le Comité a aussi été renseigné sur l'état du Centre de technologie antiterroriste (CTA) de Suffield et a été informé au sujet de certains projets de l'IRTC auxquels Suffield participe. Il a visité quelques installations et a rencontré des scientifiques de plusieurs groupes de. Le personnel qui souhaitait discuter de leurs préoccupations avec le Comité, individuellement ou en groupe, a eu le loisir de le faire. Lors de son passage à RDDC Suffield, le Comité a rencontré le directeur général, le sous-directeur général par intérim, le chef du CTA, le chef intérimaire du programme de DBC et d'autres membres de la haute direction. Il s'est entretenu avec l'officier de la sécurité générale et l'officier de la sécurité environnementale.

À l'extérieur du MDN, le CEPDBC a rencontré des représentants du ministère des Affaires étrangères du Canada afin de discuter de la Convention sur les armes chimiques (CAC) et de la Convention sur les armes biologiques et à toxines (CABT) ainsi que de la participation du Canada à ces ententes.

En novembre, M. Roy et M. Roth ont pris part à l'atelier sur la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) qui a eu lieu à Kingston, en Ontario.

Le Comité a examiné le programme de recherche et développement (R & D) de 2007 u MDN en matière de DBC et l'a jugé conforme à la politique actuelle du gouvernement du Canada. On a examiné des contrats actuels en recherche et développement ainsi que des listes de publications. document de responsabilisation de RDDC a lui aussi été passé au crible.

Pour se faire une meilleure idée des inquiétudes des Canadiens au sujet des activités de DBC du Canada, le Comité invite les groupes de citoyens préoccupés à venir lui en parler. Quiconque souhaite lui présenter des observations doit s'adresser à l'administrateur du Comité (les coordonnées de la personne-ressource se trouvent dans la section Introduction du site Web).

Par le passé, des représentants de groupes de citoyens préoccupés et de médias ont formulé des inquiétudes au sujet du programme de DBC du MDN lors de rencontres avec les membres du Comité qui leur ont alors fourni les explications requises. Ces commentaires ont été repris dans les rapports annuels du CEPDBC jusqu'en 2001 (il est possible de consulter le rapport de 2001 et ceux des années antérieures sur le site Web). On trouvera dans ces rapports des explications sur les différences qu'il y a entre la recherche sur la DBC à caractère offensif et défensif ainsi que des précisions sur la façon d'obtenir des renseignements du MDN à propos de la DBC.

ANALYSE

À RDDC Suffield, le nombre d'employés a presque doublé en cinq ans. En effet, il est passé de 139 à 260 employés. Malgré l'ajout de petites infrastructures, l'agrandissement des installations n'a pas suivi le rythme de l'augmentation du nombre de membres du personnel. À l'extérieur, le bâtiment principal (bâtiment 1) a l'apparence d'un immeuble à bureaux du gouvernement de taille moyenne, mais il abrite des bureaux administratifs et des laboratoires de recherche, notamment des laboratoires de confinement de niveau 2 et de niveau 3, où sont manipulés des agents biologiques très virulents. Lorsqu'on dit que les installations sont surpeuplées, cela signifie que de plus en plus de personnes travaillent à proximité de ces laboratoires et d'autres laboratoires où on manipule des agents chimiques.

Chaque année, le Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique (CEPDBC) visite également le bâtiment 10. Le toit de ce bâtiment sans étage fuit affreusement. Il abrite certaines des installations les plus impressionnantes de RDDC Suffield, dont une salle de chirurgie on ne peut plus moderne et un nouveau laboratoire mis en place pour qu'on puisse y effectuer de la collecte de données en employant de bonnes pratiques de laboratoire (BPL). En 2000, le CEPDBC a recommandé qu'on recueille toutes les données de RDDC Suffield et qu'on tienne à jour les dossiers en conformité avec les BPL en vue de faciliter le processus d'approbation, par Santé Canada, des nouvelles mesures de prévention médicales à l'égard des agents chimiques et biologiques. Un jour de pluie, alors qu'il procédait à l'inspection de cette nouvelle installation en 2006, le Comité a vu de l'eau dégoutter sur le sol à plusieurs endroits. En 2007, la visite du CEPDBC a permis de constater que le toit avait continué de se détériorer.

L'infrastructure de la BFC Suffield est surpeuplée et en état de délabrement, mais régler ce problème coûterait trop cher actuellement. Il serait vain de faire des améliorations aux bâtiments existants petit à petit. Le bâtiment 1 peut être conservé à titre de complexe de bureaux, mais il faudrait construire de nouveaux bâtiments pour abriter

les laboratoires. À RDDC Suffield, on prévoit construire ces nouvelles structures dans un espace découvert à quelques kilomètres des bâtiments existants à la base Suffield. Toutefois, le bureau principal de RDDC n'a pas les moyens de financer la construction. Le projet de construction de Suffield est associé à des projets similaires relatifs à d'autres installations de RDDC. Les laboratoires de recherche de RDDC Toronto et RDDC Valcartier se détériorent également. On estime que l'amélioration des trois installations coûterait environ 370 millions de dollars. Le besoin est réel, mais la concurrence pour les fonds publics est rude. Au MDN, l'engagement envers l'Afghanistan et le renouvellement de l'équipement de l'Armée de terre, de la Marine et de la Force aérienne sont des projets prioritaires qui se disputent un montant d'argent limité.

Le CEPDBC estime que la guerre chimique et biologique (GBC) demeure une menace pour les Forces canadiennes. Toutefois, le Comité n'est pas en mesure de comparer le besoin en matière de nouvelles installations de RDDC Suffield avec les autres besoins des Forces canadiennes. Il appartient au MDN et au bureau principal de RDDC de concevoir un plan en vue d'améliorer les installations ainsi que d'organiser les priorités relatives à la nouvelle construction. Le CEPDBC peut uniquement indiquer que les installations de RDDC se détériorent et qu'elles pourraient présenter des risques.

En 2004, au cours de visites à la Marine sur la côte Est, il a été question de fausses alarmes positives, un problème lié au système de détection biologique Forewarn installé à bord des destroyers de la classe *Halifax*. Le système Forewarn a depuis été remplacé par une nouvelle version, le système Biosentry, qui fait également l'objet de plaintes. Le Comité a été avisé que le problème des faux positifs touchait également le système de détection chimique de bord. Les détecteurs fonctionnent correctement dans les milieux où l'air est généralement pur, mais, à bord des navires, où ils sont exposés à la fumée et aux vapeurs dégagées par le carburant diesel qui brûle, il semblerait que les systèmes soient moins fiables.

CONCLUSIONS

À RDDC Suffield, la détérioration des bâtiments ainsi que leur surpeuplement augmentent les probabilités qu'un accident associé à un agent chimique ou biologique ait des conséquences graves.

Les incidents liés à des résultats faux positifs des systèmes de détection chimique et biologique installés à bord des destroyers de la classe *Halifax* affaiblissent la confiance que la Marine témoigne à ces systèmes. Nous espérons voir des améliorations à la technologie qui réduiront ou élimineront les faux rapports positifs.

RECOMMANDATIONS

Le CEPDBC recommande que des mesures soient prises en vue de régler les problèmes de surpeuplement et de détérioration des infrastructures de RDDC Suffield avant que ces dernières deviennent dangereuses.